



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
20 décembre 2013
Français
Original: anglais

Réunion des États parties

Trente-troisième réunion

New York, 18 février 2014

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

Soumis par le Secrétaire général

1. Ouverture de la réunion par le représentant du Secrétaire général.
 2. Élection du Président.
 3. Adoption de l'ordre du jour.
 4. Élection des autres membres du Bureau.
 5. Élection, conformément aux articles 28 à 34 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, d'un membre du Comité des droits de l'homme, en remplacement d'un membre dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2014.
 6. Questions diverses.
-

GE.13-49881 (F) 060114 070114



* 1 3 4 9 8 8 1 *

Merci de recycler

